

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 29 juin 2021 à la Mairie à partir de 18h15.

En raison de la situation sanitaire, la réunion se tiendra à huis clos.

A l'ordre du jour de mardi prochain : 7 rapports.

ORDRE DU JOUR

EDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE

1. Modalités d'inscriptions dans les écoles :
 - de Pont-du-Casse pour les enfants domiciliés hors commune ; extérieures à la commune pour les enfants domiciliés à Pont-du-Casse ; participation aux frais de fonctionnement.
2. Participation de la commune au coût du billet d'entrée pour la participation de deux classes à l'opération « école et cinéma » pour l'année scolaire 2021/2022.

FINANCES

3. Redevance liée à l'occupation privative du domaine public communal.
4. Révision annuelle des tarifs – année 2021/2022.
5. Budget Commune – Décision Modificative n°1 – exercice 2021.

VOIE DE MOBILITES DURABLES

6. Signature d'une convention financière relative au versement d'un fonds de concours au titre de la compétence « Eclairage Public » entre l'Agglomération d'Agen et la commune de Pont-du-Casse : aménagement d'une voie de mobilités durables.

AFFAIRES GENERALES – RESSOURCES HUMAINES

7. Modification du tableau des effectifs pour accroissement temporaire au 1^{er} septembre 2021 : création de postes ; Autorisation de recrutement d'agents en raison d'un accroissement saisonnier d'activité ; Création de postes permanents ; Création d'un emploi permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet (conseiller numérique).

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES.